

France Télé, Radio France... Une fusion envisagée pour 2025

🕒 2 minutes à lire

Richard Sénéjoux

Partager



Publié le 08/06/22 mis à jour le 09/06/22



Dans un rapport censé d'abord

proposer des alternatives à la suppression de la redevance annoncée par Emmanuel Macron, les sénateurs imaginent la fusion globale de France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et l'INA.

Profiter de la suppression de la redevance pour (re)mettre sur la table la fusion de France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et l'INA (mais sans Arte ni TV5 Monde). C'est la stratégie choisie par la mission sénatoriale de « *contrôle sur le financement de l'audiovisuel public* ». Les élus devaient à l'origine plancher sur des idées alternatives à la redevance, dont la suppression a été annoncée par Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle.

Fin de la redevance : bonne nouvelle pour les ménages, moins pour l'information

🕒 moins d'une minute à lire

S'appuyant sur des travaux parlementaires de 2015, qui prônaient déjà la création d'une holding censée regrouper toutes les entités de l'audiovisuel public – projet finalement abandonné par l'actuelle majorité en 2020, les deux rapporteurs, Roger Karoutchi (Les Républicains) pour les finances et Jean-Raymond Hugonet (Les Républicains) pour la culture, ont décidé de faire de ce vieux serpent de mer leur proposition phare. « *On ne peut pas occulter que l'audiovisuel est en pleine*

recomposition et que la structuration d'un grand pôle privé [la potentielle fusion entre TF1 et M6, ndlr] nécessite des éléments de réponse de la part de l'audiovisuel public, justifie le premier. La fusion, c'est un peu le sens de l'histoire, et ça permet à terme de réaliser 10 % d'économies sur le budget global de l'audiovisuel public, aujourd'hui de 3,7 milliards d'euros. »

Vu l'état des finances publiques, c'est donc forcément pour la bonne cause. *« L'idée est de mutualiser un réseau de compétences, poursuit le second. Il y a selon nous trois chantiers prioritaires pour le service public : le numérique, l'information et l'offre locale. Nous proposons de créer une newsroom pour l'audiovisuel public français organisée en trois pôles (international, national, local). »*

Télé, radio, même combat

Une fusion entre les rédactions de France Inter et de France 2 est-elle possible ? À cette question, Jean-Raymond Hugonet répond que le *« rapprochement de certains services est tout à fait envisageable »*. Les journalistes concernés devraient apprécier... Pour les sénateurs, télés et radios, c'est en effet même combat. France 3 et France Bleu seraient ainsi regroupés dans une même filiale baptisée France Médias Régions. Dans ses recommandations, le rapport prône aussi la fin du parrainage sur les antennes de France Télévisions et Radio France, qui rapporte pourtant 70 millions d'euros par an. *« Mais ce n'est en aucun cas un cadeau fait aux chaînes privées »*, jure Roger Karoutchi. Ce potentiel

chantier pourrait être lancé en 2025, « *au terme du mandat de Delphine Ernotte Cunci à France Télévisions* ».

Et sinon, quoi pour remplacer la redevance ? D'un coup, les sénateurs font preuve de beaucoup moins d'imagination. Et ne proposent pas d'autre solution que d'intégrer le budget de l'audiovisuel public à celui de l'État, mais de manière pluriannuelle pour favoriser la visibilité financière. Exactement ce qu'a déjà laissé entendre Emmanuel Macron pendant la campagne. Pour garantir l'affectation des ressources mais aussi « *évaluer les besoins de l'audiovisuel public* », une nouvelle instance, baptisée *Asap* (comme *Autorité supérieure de l'audiovisuel public*) et présidée par un magistrat de la Cour des comptes, serait mise en place – l'Arcom, ex-CSA, a en effet estimé que tout ce qui touchait au budget de l'audiovisuel public n'était pas de son ressort. Le tout étant bien sûr censé garantir une totale indépendance pour l'audiovisuel public...

Déjà sur la brèche avec la fin de la redevance, qu'ils voient comme une attaque en règle contre l'audiovisuel public, l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, SNJ) ne devrait pas voir ses inquiétudes levées avec ce rapport sénatorial. L'appel à la grève pour le 28 juin reste plus que jamais d'actualité. Rappelons toutefois que pour que la réforme soit mise en place il faut que *En marche/Renaissance* dispose d'une majorité à l'Assemblée nationale. Si d'aventure c'est la *Nupes* (Nouvelle union populaire, écologique et sociale) qui décroche le Graal, le destin de l'audiovisuel public

promet d'être bien différent : son programme prévoit le maintien de la redevance télé, et même sa progressivité et son augmentation.

médias audiovisuel public



Richard Sénéjoux

Contribuer

Partager



Postez votre avis

Le module de commentaires est susceptible d'entraîner un dépôt de cookies de la part de notre partenaire. Compte-tenu du refus de dépôt de cookies que vous avez exprimé et afin de respecter votre choix, nous avons bloqué la contribution.

Pour continuer à contribuer vous pouvez donner votre accord en cliquant sur le bouton ci-dessous.

[Paramétrer les cookies](#)
